



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE Le 17 juin 2022 à MUR DE BRETAGNE

Présents : BEAUCREUX Joël, BODIN Sophie, BROSSARD Claude, CRUBLET Claire, DESMORTIER François, ÉVENO Jonathan, ÉVENO Patrick, GUENET Alain, KERDONCUFF Michel, KERISIT Michel, LE DIOURON Joël, LOMÉNECH Michel, LORRE Catherine, LORRE Ludovic, PASCO Patrick, POTDEVIN Jean-Luc, THEPAUT Renan, TRICOIRE Alain.

Excusés : , BREST Guinal, DE BLASIO Stefano, DREYER Françoise et Dominique, DUCOS Éric, SORIEUX Jacques.

Assiste : MILON Kévin,

1) Accueil, informations du Président

Renan THÉPAUT présente les excuses de Françoise et Dominique DREYER, Guinal BREST, Stefano DE BLASIO, d'Éric DUCOS, Jacques SORIEUX, Kenny RENAUX et Frédéric LEBRETON.

En l'absence de Jacques, le Président propose à Claire de rédiger le compte-rendu.

En mémoire de la disparition de Michel TALARMAIN, Vice-Président d'honneur de la Ligue de Bretagne, le Président demande aux membres d'observer une minute de silence. Il associe également à cette minute, le décès de la mère de Sophie BODIN qui remercie l'ensemble des membres du CDL qui lui ont témoigné de leur sympathie dans ces moments douloureux.

Renan THÉPAUT fait part de la convocation de l'Instance Régionale de Discipline pour faire suite à un incident qui s'est déroulé lors des championnats individuels du Morbihan.

Des sanctions ont été prononcées à l'encontre de la personne incriminée et la procédure est toujours en cours sachant qu'il existe une possibilité d'appel auprès de l'Instance Supérieure de Discipline de la Fédération. Le Président précise que le Conseil de Ligue n'est pas le lieu pour commenter ces décisions.

Les effectifs sont rapidement examinés. C'est relativement encourageant sachant que la perte de licencié(e)s par rapport à la saison 2019/2020 est ramenée de 25 % à environ 10%. La ristourne accordée par la Ligue de Bretagne a-t-elle eu une incidence sur cette remontée ? C'est extrêmement difficile de tirer des conclusions ; mais les efforts consentis par toutes les instances ont sans doute permis de conserver la confiance d'une majorité de clubs et de licencié(e)s. Les aides accordées s'élèvent à environ 60 000 €.

La ligue observera pour la prochaine saison quatre équipes engagées dans les championnats Pro.

- Montée de Thorigné-Fouillard en pro A masculine
- Montées de Quimper-Cornouaille TT et du Cercle Paul Bert en Pro féminines

La Ligue adresse toutes ses félicitations à toutes ces équipes

Pour information, l'organigramme a également été mis à jour.

2) Approbation du PV du Comité Directeur du 12 mars 2022

Le PV du 12 mars 2022 de TAULÉ est approuvé à l'unanimité.

3) Situation des emplois

Nadine LEROUX a fait valoir ses droits à la retraite et devrait normalement la prendre pour le 1^{er} octobre. Un appel d'offre à l'emploi pour un poste de secrétaire-comptable et une procédure d'embauche sont en cours,

Ce sera peut-être l'occasion de faire évoluer les tâches administratives.

4) Différentes tarifications de la Ligue de Bretagne

Dans le cadre de ce Conseil de Ligue, Patrick PASCO souhaite que soit étudié la revalorisation de certaines tarifications :

Revalorisation des indemnités kilométriques pour les arbitres et juge-arbitres :

Après des discussions passionnées, à la demande de Claude BROSSARD, il est décidé de soumettre l'augmentation des indemnités kilométriques des juges-arbitres par équipes aux clubs qui seront les premiers concernés.

Revalorisation des indemnités de prestations d'arbitrage et de juge-arbitrage :

Après des discussions passionnées, le bureau directeur fera des propositions lors du prochain Conseil de Ligue sachant qu'il convient de distinguer les prestations qui durent toute une journée et celles qui ne concernent que 4 ou 5 heures.

Revalorisation des indemnités Ligue aux organisateurs d'épreuves régionales et nationales dans le cadre du cahier des charges des épreuves régionales :

Une discussion s'engage sur la pertinence de ces aides pour toutes les épreuves sachant que celles-ci sont inégales en termes de retombée financière.

Le Bureau directeur réfléchira sur des propositions éventuelles ou mesures incitatives pour trouver des organisateurs.

Patrick PASCO revient sur la demande de suppression de la phrase qui figure sur la circulaire administrative précisant que la tarification des licences loisirs est non modifiable sachant que la Ligue et les Comités Départementaux appliquent une part supérieure à ce qui est indiquée depuis de très nombreuses années (plus de 18ans).

Pour l'instant, la Fédération ne souhaite pas revenir sur cette phrase et maintient sa tarification. Le Président précise que la Ligue de Bretagne n'est pas la seule concernée et que si une décision doit-être prise, elle doit l'être au niveau national. Il tâchera d'avoir une discussion avec la Fédération sur ce point.

5) Campagne ANS PSF

La Campagne ANS PSF 2022 :

- Part octroyée à la Bretagne : 66 437 €
- Part octroyée à la Ligue : 14 905 €
- Part octroyée aux Comités : 20 613 €
- Part octroyée aux clubs : 30 919 €
- Nombre de Comités ayant déposé un dossier : 04
- Nombre de Clubs ayant déposé un dossier : 28
- Somme nécessaire pour pourvoir tous les clubs (dans l'hypothèse qu'ils soient éligibles) en respectant le minimum de 1 500 € : 42 000 € (il manquerait 11 081 €)

- Propositions : $11\,081\text{ €}/2 = 5540\text{ €}$ répartis entre la Ligue et les Comités :
- La Ligue passerait à $9\,365\text{ €}$ et les Comités à $15\,072\text{ €}$
- A voir comment on répartit les sommes entre les Comités ?
- Somme minimale pour les actions vers les féminines : $14\,665\text{ €}$
- Somme minimale vers les actions réalisées dans les territoires carencés (ZRR, QPV) : $16\,272\text{ €}$
- 28 demandes ont été enregistrées sur Compte-asso.
- 3 dossiers ont été rejetés (MINHI TRÉGUIER, ASPTT BREST, LAMBALLE PENTHIÈVRE). Alain TRICOIRE fera remonter les raisons des refus des dossiers qui seront précisées dans un courrier ou mail émanant de la Commission Régionale (Pdt) envoyé aux clubs concernés.
- 25 dossiers restent éligibles et seront proposés à $1\,500\text{ €}$ pour une somme de $37\,500\text{ €}$
- La proposition de la Ligue de répartir la somme à combler 50% par la Ligue et 50% par les Comités a été refusée par la Commission Fédérale.
- Elle propose par contre en compensation d'ajouter aux dix actions clubs trois autres clubs supplémentaires avec une action pour un total de 4500 € .
- La part Ligue reste à $14\,905\text{ €}$
- La part des Comités passe à $20\,613\text{ €} - (37\,500 - (30\,919\text{ €} + 4\,500\text{ €})) = 18\,532\text{ €}$
- La répartition par Comité a été réalisé en fonction du nombre de licenciés :
 - CD 22 = $2\,644\text{ €}$
 - CD 29 = $5\,643\text{ €}$
 - CD 35 = $6\,189\text{ €}$
 - CD 56 = $4\,056\text{ €}$

Cinq clubs ont rédigé une demande ANS afin de bénéficier d'aides à l'emploi.

6) Ping tours Terre de jeu 2024

Trois opérations "PING TOURS" sont prévues à :

- Fougères
- Pontivy
- Brest

Ces opérations sont à l'initiative des communes qui ont déposé leur candidature auprès du COJO avec un arbitrage fédéral pour le choix des dates et des lieux.

7) Assemblée Générale de la Fédération

Le Président présente succinctement les débats qui sont prévus se dérouler lors de la prochaine Assemblée Générale :

- La Fédération présentera un budget prévisionnel déficitaire de $210\,000\text{ €}$
- Elle proposera également la création de deux nouvelles licences : licence découverte et licence liberté.
- Elle fera également voter une contribution aux Ligues et aux Comités destinée à assurer la maintenance des logiciels informatiques que sont le SPID V2 et GIRPE.
- Elle présentera la création de la fondation Jacques SECRETIN
- Elle assurera également la promotion des opérations : le ping en extérieur et une école une table.
- La Fédération poursuit ses travaux vers la transition numérique en travaillant sur une E-Malette
- Elle souhaite également que progressivement, les clubs utilisent le paiement en ligne à l'aide de l'outil Hello asso.

8) Rapport des Commissions

➤ **Commission Sportive** : présenté par Michel KÉRISIT

1) Championnat par équipes

A l'issue de la 2^{ème} phase, en féminines, l'équipe de THORIGNE-FOUILLARD TT 2 descend de N3. En masculins, les équipes de l'ENTENTE DINANAISE 1 et de la TA RENNES 1 descendent de N3.

2) Critérium fédéral

Une réunion de zones a eu lieu le 3 juin dernier

Pour la saison 2022-2023, le nombre de joueuses en N2 seniors va repasser à 24 et le nombre de joueurs en N2 seniors va repasser à 48 joueurs.

Après discussions, il est décidé de revenir, au moins pour un an, à des parties en 7 manches pour les seniors que ce soit en poules ou en sortie de poules. Les joueuses et les joueurs seront interrogés tout au long de la saison sur leurs souhaits pour la saison suivante.

En féminines, la participation au niveau régional est devenue catastrophique avec des tableaux largement incomplets dans toutes les catégories.

Pour rappel le nombre de joueuses prévues actuellement dans les tableaux seniors, juniors, cadettes et minimes est de 16 ; alors qu'il devrait y avoir 12 joueuses en benjamines.

Aussi, après en avoir débattu, la CSR propose au conseil de ligue de passer à 12 joueuses dans tous les tableaux.

Le CDL adopte cette proposition à l'unanimité.

3) Modification des règlements

Michel KÉRISIT fait le tour des changements de règlements prévus pour la saison prochaine au niveau national. Ceux-ci figurent dans le compte rendu de la dernière CSR.

Concernant les championnats de France jeunes, la question se pose de savoir comment on va désigner les 2 joueuses et les 2 joueurs qualifiés au titre de la ligue de Bretagne.

Puisqu'il faut donner les noms à la fin du mois de mars, il ne sera pas possible de se servir du championnat de Bretagne. Michel KÉRISIT a eu Frédéric LEBRETON au téléphone. A priori, les techniciens ne sont pas favorables à la création d'une compétition supplémentaire pour désigner ces joueurs. Une réunion sera organisée avec les techniciens à la rentrée pour fixer les critères de qualification.

Renan THÉPAUT et Michel KÉRISIT ont rencontré au championnat de Bretagne Eric ATHEA, référent Bretagne handisport.

Celui-ci souhaiterait une évolution du règlement des 2 tableaux handisports.

Après discussion, on pourrait ouvrir ces tableaux aux joueurs étrangers et se servir des résultats du critérium fédéral handisport pour désigner, si nécessaire, les qualifiés au championnat de Bretagne ; mais, Eric ATHEA souhaiterait surtout que les tableaux handisports soient organisés par les 4 comités lors de leur championnat départemental.

La mise en tableau serait également effectuée en tenant compte du critérium fédéral handisport.

Ludovic LORRE fait remarquer que l'on pourrait également ouvrir les tableaux valides aux joueurs étrangers puisque le championnat de Bretagne n'est plus qualificatif pour le championnat de France.

Michel KÉRISIT propose de préparer un projet de règlement et d'en discuter lors de la 1^{ère} réunion de la CSR la saison prochaine pour ensuite le présenter au CDL

➤ **Commission arbitrage** : présenté par Jean-Luc POTEDEVIN

Bilan des formations saison 2021 - 2022

Arbitres régional	37			
Juge Arbitre 1^{er} degré	9			
Juge Arbitre 2^{ème} degré	2	PINEL Jean-Joël QUILLERE Mickaël		
Juge Arbitre 3^{ème} degré	2	TRICOIRE Alain ROBERT Mikaëlig		
Arbitres national	1	ROBERT Mikaëlig		
Formateur AR - JA1	1	TRICOIRE Alain		

- AR : 27 formations (1 jour théorique, et au moins 1 jour de pratique)
- JA1 : 9 formations (1 jour théorique, et au moins 1 jour de pratique)
- JA2 : 2 formations (validation)
- JA3 : 1 formation (validation)

Le travail de cette année a permis de rattraper le retard sur les pratiques non effectuées les deux dernières saisons suite aux restrictions sanitaires et au manque de compétitions.

La saison 2021 - 2022 étant incertaine (COVID), il n'y a pas eu de réunion de la CRA cette année, la Commission s'est adaptée au calendrier sportif au fur et à mesure des décisions fédérales, régionales et départementales. Tout a été fait dans les règles sanitaires du moment. Une réunion sera programmée début septembre (probablement le 10/09 à confirmer) afin de préparer la prochaine saison et il serait souhaitable que les formateurs soient présents.

Les dates des prochaines formations sont fixées pour la première phase :

- Formation AR : 08/10/2022
- Formation JA1 : 11/11/2022

Les lieux seront définis en fonction des inscriptions (1 session sur Rennes et 1 Session sur Lorient ou dans le Finistère-Sud).

Formation JA2 – JA3 (formations relativement lourdes)

Des demandes ont été émises (verbalement). Une proposition sera faite en fonction du calendrier et des inscrits et un formulaire d'inscription sera fourni à la ligue afin d'informer les clubs.

Le principe reste le même, 1 journée de formation théorique, du travail personnel corrigé par les formateurs et une journée d'examen théorique pour le JA2 (2 journées pour le JA3).

Je rappelle que le responsable des formations AR – JA1 est BEAUCREUX Joël. Une adresse mail ligue sera demandée afin de pouvoir rassembler les informations qui nous arrivent. Il est dommage que ces informations arrivent sur plusieurs adresses mail (on peut rater pas mal de choses).

Formation continue (rafraîchissements) JA2 – JA3

Pour donner suite à une demande de plusieurs JA2 – JA3 une information sera faite en début de saison pour aider ces JA, qui rencontrent certains petits problèmes quant aux changements de règlement sportifs

Commission Régionale d'Arbitrage

Depuis 2 saisons la réglementation s'est adaptée aux conditions sanitaires. On devrait revenir à la normale pour la saison prochaine, donc la CRA reviendra à un fonctionnement normal. Les clubs devront être en conformité

avec les règlements du championnat par équipes (un JA1 référent actif par équipe nationale et régionale). Un courrier sera adressé aux clubs identifiés « hors règlements ». Les CDA devront tenir à jour l'activité de leurs JA1. Le programme de suivi (élaboré par François) est toujours d'actualité. Un rafraîchissement de mémoire pourra être mis en place pour les CDA et nouveaux CDA afin que nous ayons le même format.

Tenues d'arbitres

Grande satisfaction de la part des arbitres, cette tenue est remarquée et enviée par d'autres ligues et comités. Nous avons perdu notre distributeur, mais nous sommes en relation avec le brodeur qui est prêt à prendre le relais. Une commande sera faite en début de saison prochaine, les CDA feront un bilan et communiqueront leurs besoins, pour les futurs candidats, les formateurs feront de même.

➤ **Commission féminine** : présentée par Claire CRUBLET

Claire fait part de la préparation de la journée féminine prévue demain et qui devrait regrouper une trentaine de féminines suite à plusieurs désistements.

Souhaitons que cette journée donne satisfaction aux filles qui se sont inscrites sous le signe de la convivialité.

➤ **Commission développement** :

La Ligue a entamé cette saison une démarche inédite en contactant tous les clubs bretons en collaboration avec les Comités Départementaux.

Un récapitulatif des échanges sera prochainement présenté avec la mise en place des priorités qui auront été détectées.

Les principales carences reposent sur un manque cruel d'entraîneurs et sur les démarches à entreprendre pour développer le loisir et se faire connaître.

Des réunions regroupant les clubs sont envisagées dans chaque Comité afin de les aider à construire leurs propres projets.

Le Président félicite Kévin MILON pour son investissement et le remercie pour toutes les vidéos qu'il a produites.

Alain GUENET fait le bilan de l'opération Foire de Rennes qui a été une réussite et est remercié par l'ensemble des membres du CDL.

Il est précisé que la Ligue octroie 300 € dans le cadre de toute création de club.

➤ **Commission Handisport** : présentée par Françoise DREYER

- Françoise DREYER, absente aujourd'hui, constituera prochainement une commission handisport afin de dégager quelques axes de travail

➤ **Commission Sport/Santé** : présentée par Sophie BODIN et Renan THÉPAUT

Un document « guide Sport&Santé réalisé avec l'aide de Clément THÉPOT (stagiaire en Master) est en préparation.

Il sera mis à destination des clubs avec comme objectif de présenter un état des lieux de ce qui se pratique en Bretagne et comme ambition de guider les clubs dans leurs initiatives.

9) **Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

La secrétaire de séance

Claire CRUBLET

Le Président de la Ligue

Renan THEPAUT